

# Agir Local

POUR CONTRER À SON NIVEAU LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

**PROJET** / Décrivez votre projet en quelques lignes

La CACP et toutes ses communes membres se sont engagées en 2011 dans un Programme Local de prévention des Déchets dont le but est de réduire en quantité et en nocivité les déchets. Dans ce cadre, la CACP et les communes ont déployé une politique de promotion du compostage. A partir de 2014, les communes de Boisemont, Eragny, Neuville, Pontoise, Saint Ouen l'Aumône et Vauréal ont mis à disposition de leurs habitants vivant en maison individuelle des composteurs avec des actions de sensibilisation et des formations à l'utilisation. **Fin 2019, environ 3 300 composteurs** ont été distribués dans les communes.

**TERRITOIRE** / Sur quel territoire se déploie votre projet et quel périmètre de rayonnement ? (commune, groupe de communes)

Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise 95

**LES ACTEURS DU PROJET** / Quels sont les acteurs impliqués dans le projet et leur rôle (porteurs, relais, contributeurs, financeurs, etc.) Qui sont les bénéficiaires ?

Le porteur de projet est la CA Cergy Pontoise, en association avec les 13 communes du territoire.

La CACP finance les composteurs. Les formations aux compostages en pied d'immeuble sont dispensées par les Eco ambassadeurs formés pour être guides composteurs et en soutient la société Organéo sur des formations pour du compostage domestique.

**FACILITÉ DE RÉPLICABILITÉ DU PROJET** / Sur une échelle de 1 à 3, comment évalueriez-vous la capacité du projet à être répliqué sur un autre territoire (1 = difficilement répliquable ; 3 = facilement répliquable) ?

1      2      **3**

Expliquez (motivations, obstacles)

Besoin de moyens humains et financiers, notamment pour l'accompagnement-formation

**BÉNÉFICES LOCAUX ET GISEMENT NATIONAL** / Chiffrés l'un et l'autre, autant que faire se peut, en terme de % de réduction de tonnes équivalent CO2e (sur le territoire local, national, en utilisant le tableur carbone), mais aussi en termes d'énergie consommée, de gains en euros, en emploi, d'impact local en général...

Sur le territoire de Cergy-Pontoise, les déchets de cuisine (épluchures, restes de repas, etc.) et de jardin (tontes de pelouses, tailles de haies, etc.) représentent environ 23% des déchets contenus dans les ordures ménagères, soit environ 59 kilogrammes par habitant et par an. Le compostage à domicile, qui permet d'écarter une partie des déchets du service public de collecte, représente donc un fort levier de réduction des déchets et des coûts de gestion liés.

**FINANCEMENT** / Comment le projet a-t 'il été financé (subvention, investissement, mécénat, crowdfunding, budget de fonctionnement, etc.) ? Quel temps de retour sur investissement ? (si disponible)

Budget investissement

projet (lien internet, doc, pdf, etc.) ? Ces documents sont à joindre par email à [50projets@agirlocal.eu](mailto:50projets@agirlocal.eu) (méthode,

Accédez au tableur carbone Agir Local [en cliquant ici](#).

Ci-joint <https://www.cergyponoise.fr/gestion-des-dechets>

Rapport annuel déchets 2019 pages 24-26

**COMMENTAIRES DU GROUPE PROJET** / Toutes les informations jugées pertinentes pour la reproduction du démonstrateur.

**ADRESSE DU SITE INTERNET** / S'il existe.

[www.cergyponoise.fr](http://www.cergyponoise.fr)

**CONTACT** / Laissez-nous vos coordonnées.

Email :

[Guillaume.quevarec@cergyponoise.fr](mailto:Guillaume.quevarec@cergyponoise.fr)

Téléphone :

0687103414

**COMMENTAIRES** / Si vous souhaitez ajouter des éléments à notre connaissance.